

CHARTRE DU RÉSEAU SCIENCE(S) EN OCCITANIE

Réseau professionnel dédié aux acteurs
du dialogue sciences-société





La science est devenue un fait social collectif qui rétroagit sur toute l'évolution de l'humanité. De ce fait, le regard mais aussi le rôle du scientifique a changé ; au-delà de sa propre spécialisation, il ne peut plus penser de façon sectorielle mais doit se donner pour objectif d'appréhender toute la complexité des systèmes humains, culturels, environnementaux dans lesquels évolue la société. Sous cette condition, il pourra fournir aux décideurs politiques comme aux citoyens les éléments indispensables aux grands choix de société. La science, si elle est un puissant levier de croissance économique, doit également garantir la prééminence des universaux : la liberté de pensée et la solidarité, qui sont les moteurs de la démocratie.

Hubert Curien, ancien ministre de la Recherche, ancien président du CNES et président du Conseil de l'ESA, ancien directeur du CNRS, fondateur de la Fête de la science, 1972.



Face aux défis que l'humanité doit relever rapidement, le dialogue entre les sciences et la société est une priorité absolue. Il s'incarne à travers trois grands enjeux.

Un **enjeu culturel et éducatif** : il s'agit de développer l'information et la réflexion de toutes et tous sur les sujets scientifiques et techniques qui imprègnent leur quotidien et modèlent leur avenir. Cela se traduit également par une familiarisation nécessaire avec la méthode scientifique, permettant de comprendre comment se construisent les connaissances et comment distinguer les faits des opinions.

Un **enjeu sociétal et démocratique** : les sciences apportent un éclairage essentiel dans le débat public et les choix politiques. Il est de surcroît indispensable de construire une confiance et un dialogue entre la recherche et les citoyens¹ pour répondre collectivement aux questions que soulève la société. La rencontre entre les savoirs et les expériences de chacun est la clé d'un avenir désirable et durable.

Un **enjeu économique** : par la promotion des formations et des métiers scientifiques, techniques et industriels, il s'agit de favoriser des parcours et carrières qui alimenteront le rayonnement et le dynamisme économique de la région.

Piloté par la Région Occitanie², le réseau Science(s) en Occitanie regroupe des professionnels qui s'emploient à favoriser ce dialogue entre les sciences, la recherche et l'ensemble des personnes résidant ou visitant l'Occitanie.

NOS ENGAGEMENTS COMMUNS

Offrir à chacun les clés de compréhension ET d'action vis-à-vis du monde qui l'entoure et de son avenir.

NOTRE DÉMARCHE COMMUNE

Elle se fonde sur le dialogue, la participation active et la rigueur scientifique.

LA RAISON D'ÊTRE DU RÉSEAU

Permettre à ses membres de se connaître et de se structurer, pour une action globale plus forte et impactante.

La signature de cette charte vous permet de rejoindre le réseau Science(s) en Occitanie.

¹ Et futurs citoyens.

² Se référer au chapitre Historique et contexte.

1. Définition du réseau Science(s) en Occitanie

Science(s) en Occitanie est le réseau professionnel régional des acteurs investis dans le dialogue sciences-société et la culture scientifique, technique et industrielle.

a) Ses missions

Le rôle du réseau Science(s) en Occitanie est de :

- Permettre aux acteurs investis dans le dialogue sciences-société de se connaître ;
- Accueillir et accompagner les structures souhaitant se lancer dans des actions sciences-société ;
- Favoriser la montée en compétences de l'ensemble des acteurs investis ;
- Fédérer les acteurs et favoriser les synergies et projets d'envergure ;
- Valoriser les actions régionales qui nourrissent le dialogue et les interactions sciences-société ;
- Suivre et évaluer l'impact des actions menées.

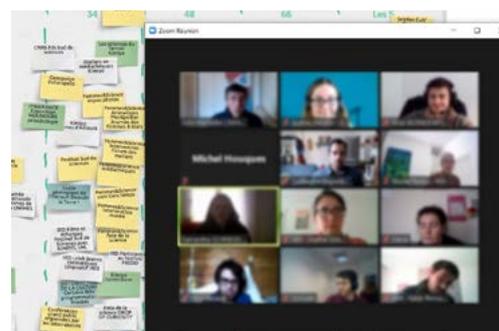
b) Ses membres

Toute structure menant des actions ponctuelles ou régulières s'inscrivant dans le champ du dialogue entre sciences et société, intervenant sur la région Occitanie, et respectant les valeurs et principes de cette charte, peut devenir membre du réseau Science(s) en Occitanie.

Cela inclut l'ensemble des structures suivantes et leurs membres (liste non exhaustive) :

- Associations ;
- Etablissements d'enseignement supérieur et/ou de recherche ;
- Lieux culturels et/ou touristiques ;
- Entreprises et auto-entreprises ;
- Etablissements scolaires ;
- Collectivités et administrations publiques ;
- Médias ;
- Tiers-lieux et Fab Labs ;
- ...

L'ensemble des membres et personnels des structures adhérentes bénéficient ainsi des avantages du réseau et sont soumis à ses engagements.



Qu'entend-on par "dialogue sciences-société" ?

« Un citoyen éclairé est un acteur plus libre, moins manipulable et plus responsable, et la connaissance est à cet égard indispensable. Mais dans une société qui se veut démocratique, chacun doit donc pouvoir non seulement connaître mais également participer et débattre. Et une telle civilisation n'a-t-elle pas l'obligation, la responsabilité même, de consulter la société civile sur les sujets qui touchent ses conditions d'existence et ses choix pour l'avenir ? »

Claudie Haigneré, astronaute, docteure en médecine, ancienne ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles technologies, puis aux Affaires européennes, 2011.

Les formes d'interactions entre les sciences et la société sont nombreuses et variées. Elles évoluent sans cesse pour s'adapter aux changements sociétaux.

Voici des exemples d'actions menées ou soutenues par les membres du réseau Science(s) en Occitanie :

- Des **médiations scientifiques et évènements** conçus pour tous les publics : conférences, festivals, expositions, spectacles, ateliers, débats...
- Des **actions dans les établissements scolaires** : animations scientifiques, expérimentations, projets de culture scientifique et technique, découvertes des métiers, visites de sites scientifiques et techniques, recherches participatives...
- Des **actions dans des milieux extra-scolaires** : activités scientifiques en centres de loisirs, clubs ados scientifiques...
- Des **offres touristiques** : visites de lieux scientifiques, techniques et industriels, valorisation du patrimoine naturel...
- L'**animation de médias et de communautés en ligne** : chaînes de vulgarisation sur les réseaux sociaux, magazines, espaces de discussion en ligne...
- Des **programmes de recherches participatives** impliquant des citoyens (décideurs, intervenants, bénéficiaires) : de la collecte de données et l'analyse de ces observations à l'élaboration et la conduite de recherches avec et pour des acteurs de la société civile.
- Des **boutiques des sciences** permettant à des collectifs de citoyens de soumettre des questions traduites en travaux de recherche.
- La mise en place de **conseils d'experts** (chercheurs et experts non chercheurs) venant nourrir les politiques, les médias, les acteurs économiques...



2. Engagements du réseau Science(s) en Occitanie

a) Nos objectifs communs et notre éthique partagée

Les membres du réseau Science(s) en Occitanie **servent les objectifs suivants**, sur tout le territoire d'Occitanie :

- Mettre les sciences en dialogue avec la société dans une finalité d'intérêt public ;
- Favoriser le partage de savoirs et donner les clés de compréhension de notre monde ;
- Développer l'accès et l'appétence pour les sciences et les métiers scientifiques, techniques et industriels ;
- Encourager la participation active de toutes et tous à la recherche scientifique.

Les membres partagent une **éthique commune** répondant aux enjeux cités précédemment :

- La validité et la mise à jour des contenus, reconnus par la communauté scientifique, et issus d'une démarche scientifique ;
- L'inclusion de toutes et tous sur l'ensemble du territoire régional ;
- Le dialogue et la participation ;
- L'indépendance vis-à-vis de toute emprise financière, religieuse ou idéologique ;
- Le respect des valeurs de la République ;
- La coopération.

Qu'est-ce que la démarche (ou méthode) scientifique ?

« [...] il faut selon moi familiariser encore plus qu'aujourd'hui les jeunes avec les procédés de la recherche et les normes de la vérité scientifique. Faisons-leur découvrir par la pratique le niveau d'exigence avec lequel sont élaborés des protocoles expérimentaux. Faisons-leur constater l'importance cruciale de la revue par les pairs. Donnons-leur à voir comment les chercheurs traquent les moindres biais cognitifs susceptibles d'entacher leurs résultats. Ainsi peut-être pourront-ils mieux apprécier la valeur d'une conclusion qui aura été capable de surmonter toutes ces épreuves ».

Patrice Caine, président-directeur général du groupe Thales et président de l'Association nationale de la recherche et de la technologie, 2022.

La méthode scientifique, prenant différentes formes en fonction des disciplines scientifiques, est une procédure rigoureuse permettant d'obtenir des connaissances valides. Elle est basée sur la transparence de sa démarche, la rigueur de sa méthode, la réfutabilité (toute proposition scientifique est susceptible d'être réfutée) et l'évaluation par les pairs.

b) Ce qu'apporte la signature de la charte

Une structure signataire devient membre du réseau Science(s) en Occitanie et bénéficie des avantages suivants :

ACCÈS AUX APPELS À PROJETS

- La possibilité de candidater aux appels à projets sciences et société de la Région Occitanie (sous réserve d'éligibilité selon les critères établis par chaque appel à projets).

ACCÈS AUX INFORMATIONS ET VALORISATION

- L'accès à un annuaire des membres du réseau ;
- La réception de la newsletter du réseau, incluant les invitations aux rencontres, des appels à projets, de la veille utile, des ressources gratuites, etc. ;
- La diffusion / réception d'annonces : recherche de partenaires, offres d'emploi, appels à participation, etc. ;
- La possibilité de proposer des axes de travail ou de réflexion au réseau ;
- L'accès aux relevés de décisions du Comité Stratégique du réseau Science(s) en Occitanie, indiquant les futures orientations du réseau.

ACCÈS AUX RENCONTRES

- L'accès gratuit à des rencontres professionnalisantes en ligne ou en présentiel ;
- La possibilité de présenter ses projets sur un stand lors des rencontres professionnelles du réseau ;
- La possibilité de participer aux groupes de travail et de réflexion du réseau.

Cette liste peut être amenée à évoluer en fonction des orientations du réseau et des nouvelles actions d'animation mises en place.

c) Ce qu'engage la signature de la charte

Être membre du réseau, c'est adhérer à ses valeurs et contribuer à sa dynamique.

En cas de non-respect de l'éthique ou des valeurs du réseau, le Comité Stratégique se réserve le droit d'exclure l'un des membres. Les membres signataires s'engagent à :

ENGAGEMENTS au service du dialogue entre sciences et société en Occitanie

- Mener des actions avec et pour les actuels ou futurs citoyens et citoyennes d'Occitanie ;
- Respecter l'éthique partagée au sein du réseau, présentée précédemment ;
- Évaluer régulièrement ses actions pour un dialogue sciences-société, quantitativement et qualitativement ;
- Dans le cas d'établissements de recherche, intégrer autant que possible une démarche de science ouverte³.

ENGAGEMENTS au service du réseau et de la coopération entre ses membres

- Participer à la promotion du réseau, en intégrant le bloc logo du réseau et le lien vers Echosciences Occitanie sur son site Internet, et en en parlant régulièrement autour de soi ;
- Contribuer à la dynamique de partage du réseau, en réalisant ponctuellement ou régulièrement des retours d'expérience, du partage de méthode, de la documentation de ses actions, en participant aux groupes de travail et de réflexion autant que possible, etc. ;
- Contribuer au média participatif Echosciences Occitanie, en publiant ponctuellement ou régulièrement du contenu ;
- Diffuser régulièrement les informations et ressources du réseau à ses membres (personnel, bénévoles...) ;
- Désigner une personne contact pour le réseau ;
- Dans le cas de projets scolaires, prendre appui sur les 3 piliers de l'éducation artistique et culturelle (EAC) afin de permettre aux élèves de construire des connaissances et des compétences spécifiques, par la rencontre avec des acteurs, des lieux de culture scientifique ou technologique divers et par des pratiques variées. Ces projets devront être menés en collaboration avec les rectorats de la région académique.

³ La science ouverte est la diffusion sans entrave des publications et des données de la recherche.

3. Fonctionnement du réseau Science(s) en Occitanie

a) Historique et contexte

La loi sur l'Enseignement supérieur et la Recherche du 22 juillet 2013 précise que « la Région coordonne, sous réserve des missions de l'État et dans le cadre de la stratégie nationale de recherche, les initiatives territoriales visant à développer et diffuser la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI), notamment auprès des jeunes publics, et participe à leur financement ». À ce titre, et afin d'animer le réseau régional des acteurs de la CSTI, la Région Occitanie, en coordination avec l'État et les acteurs régionaux, a créé Science(s) en Occitanie en 2017. Depuis, ce réseau s'est bien développé et réunit aujourd'hui des centaines de structures.

En 2022, la Région Occitanie a révisé son Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation avec notamment pour ambition d'éclairer les enjeux sociétaux et de préparer les citoyens de demain par le dialogue sciences et société. Dans ce cadre, il est notamment prévu de renforcer le réseau Science(s) en Occitanie et de l'élargir à tous types d'interactions sciences et société, au-delà de la CSTI, notamment les actions de sciences participatives et de co-recherche. Cette évolution a abouti en 2023 à la refonte de la gouvernance du réseau et en 2024 à la révision de la charte pour obtenir le présent texte.

b) Gouvernance et fonctionnement

La gouvernance du réseau Science(s) en Occitanie est assurée par le Comité Stratégique composé des membres suivants :

- la Région Occitanie ;
- la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation ;
- les rectorats des académies de Montpellier et Toulouse ;
- les coordinations universitaires : Université de Toulouse et Coordination Territoriale Occitanie Est ;
- les Métropoles de Montpellier et Toulouse ;
- des représentants des Villes Universitaires d'Équilibre ;
- les Maisons des Sciences de l'Homme de Toulouse et de Montpellier ;
- les membres du consortium d'associations en charge de l'animation.

Ce comité stratégique a pour rôle de proposer les priorités et objectifs stratégiques du réseau et de valider le plan d'action annuel. Il se réunit deux fois par an.

L'animation du réseau est confiée à un consortium d'associations sélectionné et financé par la Région.

Un Forum annuel rassemble chaque année tous les membres du réseau ainsi que les structures souhaitant le découvrir.

c) Suivre l'actualité du réseau

Le réseau Science(s) en Occitanie dispose :

- D'un média participatif en ligne, **Echosciences Occitanie**, vous permettant de publier vos actualités et de vous tenir informés des actions du réseau. Il est possible d'y publier ses évènements au sein d'un agenda régional, des retours d'expériences, des ressources pédagogiques, des portraits, des présentations de projets, des petites annonces, etc. ;
- D'un **espace de publications**, au sein d'Echosciences, spécifiquement dédié aux actualités professionnelles du réseau ;
- D'une newsletter envoyée aux membres avec leur accord.

Ainsi qu'un contact par email afin de poser vos questions : contact@sciences-en-occitanie.fr.

Remerciements

La Région Occitanie remercie l'ensemble des personnes qui se sont investies dans le groupe de travail aboutissant à la réalisation de cette charte : John Bandelier (Kimiyo), David-Jonathan Benrubi (Montpellier Méditerranée Métropole), Eric Couffin (Planète Sciences Occitanie), Sylvie Duprat (Région Occitanie), Annabel Foucault (Carrefour des Sciences et des arts), Estelle Fourat (MSH Sud), Christelle Guegan (DRARI), Anne-Claire Jolivet (Université de Toulouse), Vincent Lavanant (Rectorat de l'académie de Toulouse), Isabelle Parrot-Smietana (Coordination Territoriale Occitanie Est / Université de Montpellier), Camylle Pernelle (Montpellier Méditerranée Métropole), Elodie Pignol (Toulouse Métropole), Olivier Puertas (Toulouse Métropole), Benoit Pujol (Coordination Territoriale Occitanie Est / Université de Perpignan), Sylvie Robert (DRARI), Olivier Rosan (Rectorat de l'académie de Toulouse), Philippe Terral (Université de Toulouse), Julianna Verdoux (Montpellier Méditerranée Métropole). Ainsi que l'ensemble des membres du Comité stratégique pour leurs relectures et leurs conseils : Aurélie Binot (MSH Sud), Landry Bourguignon (Rectorat de l'académie de Toulouse), Nicolas Cheymol (Rectorat de l'académie de Montpellier), Cécile Fabre (MSHS-T), Claire Gatecel (Région Occitanie), Philippe Haertel (Région Occitanie), Johan Langot (Instant Science), Meiling Lay-Son (Région Occitanie), Julien Mary (MSH Sud), Catherine Milou (Université de Toulouse), Marie-Laure Pouilles (Région Occitanie), Cyril Tejedo (Rectorat de l'académie de Montpellier).

Animation du groupe de travail et réalisation du document : Coralie Grèzes (Région Occitanie), Audrey Bardon (Instant Science), Annabelle Arena (Instant Science).

